

LE MAGAZINE D'INFORMATION • HIVER 2023 #65



BONNE ANNÉE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉCHETS : RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

COLOCATIONS SOLIDAIRES POUR LES ÉTUDIANTS

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON METROPOLE





ACTU DIJON MÉTROPOLE. L'ESPRIT D'ÉQUIPE



GRAND ANGLE RIEN NE SE JETTE, TOUT SE TRANSFORME

LOGEMENT **DES COLOCS SOLIDAIRES POUR LES ÉTUDIANTS**





SANTÉ **BIEN VIEILLIR CHEZ SOI**

ÉCOLOGIE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À LA PISCINE OLYMPIQUE





PROXIMITÉ CITOYENS ET CURIEUX

Directeur de publication : François Rebsamen Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière Directeur de la communication : Lilian Melet

Directeur adjoint de la communication : Clément Picard Responsable du pôle éditions et numérique : Marion Gillot-Peillon

Rédactrice en chef : Alicia Warcholinski

Rédactrice : Isaline Jérôme

Ont collaboré : Patrice Bouillot, Martina Mannini, Camille Soligo

Design et réalisation : tempsRéel, dijon

Crédits photos: Emma Benyamine p2 (citoyens et curieux, mains), p11 (2 photos), p21 (tapis-roulant), p22 (valoriste homme), p26 (deux photos), p33, p34 (DBE) et Christian Dubarry p2 (karaté, piscine, apprentissage), p 6-7, p14-15, p16-17 (DMH, journée olympique, Critérium), p30; Philippe Maupetit p16 (centre sportif Michel-Gallot, parcours Batier); François Weckerlé p12, p13, p 21 (drone), p23 (balle papier et acier), p24 (grappin et tuyaux), p25 (droine), p28, p34-35 (Zénith, piscine), Vincent Arbelet p4 (A. Miellet et S. Verdin), p 17 (pétanque), Jonas Jacquel p2, p10, p18-19, p 20-21 (entente, déchargement, cylindre), p22 (valoriste femme) ; Jérémy Soheylian p14 (illustration)

Impression: AG ROTO - 02 33 85 10 10 - Distribution: Milee - Tiré à 140 000 exemplaires

Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 06-2022

DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35







260 376 HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2022 239,95 KM² DE SUPERFICIE 430,04 M€ DE BUDGET EN 2023

metropole-dijon.fr

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

AHUY (1 491 HABITANTS) BRESSEY-SUR-TILLE (1 139 H) BRETENIÈRE (941 H) **CHENÔVE** (14 216 H) CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (11 333 H) CORCELLES-LES-MONTS (635 H) **DAIX** (1 575 H) **DIJON** (161 380 H) **FÉNAY** (1 701 H) FLAVIGNEROT (213 H) FONTAINE-LÈS-DIJON (9 004 H) HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (1 243 H) **LONGVIC** (8 672 H) MAGNY-SUR-TILLE (920 H) MARSANNAY-LA-CÔTE (5 387 H) NEUILLY-CRIMOLOIS (3 070 H) OUGES (1 615 H) PERRIGNY-LÈS-DIJON (2 171 H) PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON (2 588 H) **QUETIGNY** (9 480 H) SAINT-APOLLINAIRE (7 647 H) SENNECEY-LÈS-DIJON (2 018 H) TALANT (11 939 H)

PROCHAIN CONSEIL MÉTROPOLITAIN
JEUDI 21 DÉCEMBRE À 17H30
40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR METROPOLE-DIJON.FR

par **FRANÇOIS REBSAMEN**, président de Dijon métropole, maire de Dijon

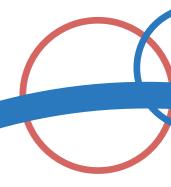
2024 sera une grande année sportive. Sur les terrains ou via la télévision, nous aurons de nombreuses occasions de partager de belles émotions, en famille ou entre amis. Tous les goûts seront servis : du cyclisme avec le Tour de France de retour à Dijon le 4 juillet via Bretenière, Neuilly-Crimolois, Sennecey-lès-Dijon et Longvic ; de la pétanque avec un championnat du monde en décembre au Zénith ; du sport international de très haut niveau avec les JO et l'arrivée de la flamme olympique le 12 juillet. Les Jeux olympiques et paralympiques sont un grand évènement international de ferveur sportive, à vivre intensément à travers les champions « maison » qui s'y préparent, et toutes celles et ceux qui animent le tissu sportif de notre métropole : éducateurs, entraîneurs, bénévoles, dirigeants de club.

Le sport, c'est une question de volonté et de confiance. Il faut une bonne dose de ces deux ingrédients pour vivre le présent et préparer l'avenir. Un avenir incarné par ces jeunes dont ce magazine vous présente de beaux exemples. Ils font preuve de motivation et de courage. Le rôle des élus est de les accompagner, de les écouter, de les comprendre. À travers la route que nous traçons et nos actions, il s'agit aussi de lutter contre l'anxiété ressentie par nombre de jeunes devant la montagne des défis à relever et les difficultés à construire des repères. C'est à tous les jeunes, à leurs parents et leurs grands-parents, que je pense lorsque Dijon métropole développe l'accès aux droits, encourage la formation, installe de grandes écoles, soutient l'université, la construction de logements, la culture et le sport.

Le budget 2024 de la métropole prévoit plus de 100 millions d'euros d'investissements. Très élevé, un tel niveau témoigne de la confiance que nous voulons placer en l'avenir et de notre ambition de lutter contre le changement climatique. Le Plan Climat que nous sommes en train d'élaborer en atteste. Avec ces investissements, nous dessinons une métropole écologique, solidaire, attractive, à taille humaine. C'est à cet ensemble que je consacre mon travail, avec tous les élus de la métropole, au premier rang desquels les maires de nos 23 communes. L'engagement est un sport d'équipe!

Je vous souhaire une bonne et heureure ennée plaine d'émagie et d'espuir collectif f-- juis Tehsun

En route pour les Jeux olympiques!





ALEXIS MIELLET, 28 ANS

ATHLÉTISME, SPÉCIALISTE DU 1500 M

L'objectif d'une vie

« Même si je passe beaucoup de temps à Dijon parce que je m'y entraîne, je suis toujours très attaché à Chevigny-Saint-Sauveur où j'ai grandi et où je vis toujours. J'y trouve tous les commerces dont j'ai besoin et les parcours de footings sont variés », indique d'emblée Alexis Miellet. Licencié au Dijon Université Club (DUC) depuis plus de douze ans, le sportif de haut niveau espère rapporter une médaille olympique à sa ville de cœur. En 2021, il était rentré déçu des JO de Tokyo. « Mais cela reste une expérience incroyable qui me rappelle pourquoi je m'entraîne tous les jours ». Depuis, « le temps est passé très vite », estime Alexis, qui a été malade en 2022 et blessé début 2023. Désormais, tout est rentré dans l'ordre. En septembre, l'athlète a repris le chemin de la préparation au stade Colette Besson et au Centre d'expertise de la performance - Cometti. Il court aussi le long du canal, dans les vignes et au parc de la Colombière. « J'ai l'impression d'avoir retrouvé mon meilleur niveau sur le secteur long », estime-t-il. Paris 2024 à ses yeux ? « Le plus gros objectif de ma carrière. » Sa première expérience olympique lui permet d'aborder l'année 2024 avec plus de sérénité. « Nous avons jusqu'à fin juin pour réaliser les minimas. J'espère les réaliser à partir de mai, rester en bonne santé, ne pas me blesser et, si tout va bien, pouvoir fouler le Stade de France au début du mois d'août. »



JUSTINE BONNAVAUD, 18 ANS

CANOË-KAYAK

Un coup de pagaie d'avance

Membre de l'ASPTT Dijon canoë-kayak, Justine Bonnavaud vit à Longvic, « une ville à taille humaine avec les avantages d'un village et les commodités de la ville. Grâce aux pistes cyclables, je peux me déplacer facilement à vélo. » Inscrite en deuxième année de physique chimie à la fac de Dijon, Justine Bonnavaud navigue entre sa vie d'étudiante et une dizaine d'entraînements par semaine. Très satisfaite de ses dernières médailles de bronze et d'argent en K1 (individuel), Justine est surtout fière des médailles d'or remportées aux championnats de France en K2 avec sa soeur Marine au 200 m, 500 m, 5000 m et au marathon. Si elle a d'ores et déjà fait une croix sur les JO de Paris, la sportive pense déjà à ceux de ceux de Los Angeles en 2028. À quelques semaines de l'inauguration de la nouvelle base nautique du lac Kir, elle s'entraîne dans l'ancienne pour ses séances de kayak. « Je suis impatiente d'y aller pour profiter de meilleures conditions d'entraînement. Je me prépare au quotidien pour m'améliorer. C'est un travail à long terme avec des objectifs à court terme. » En attendant 2028, Justine se donne à fond pour intégrer l'équipe de France U23 et concourir aux championnats d'Europe et du monde.

Qu'ils visent les Jeux de 2024 ou déjà à ceux de 2028, nos champions « maison » profitent d'une métropole qui leur offre des conditions maximales de réussite. Quatre d'entre eux racontent comment ils espèrent transformer leurs objectifs en résultats, et même en médailles!



CÉLIA SERBER, 20 ANS

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Sérénité et concentration

Licenciée à l'Alliance Dijon Gym 21 et membre de l'équipe de France de gymnastique artistique, la Dijonnaise Célia Serber est championne de France junior. La jeune fille a fait ses classes au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (Creps) de Dijon où elle bénéficié d'un environnement optimal et de précieux conseils pour réussir à la fois son projet sportif et scolaire. En 2021, à seulement 17 ans, elle participe à ses premiers JO, à Tokyo, en tant que remplaçante. Un rôle « essentiel » selon elle : « Si l'une des titulaires de l'équipe s'était blessée, j'aurais pu la remplacer immédiatement ». Aujourd'hui étudiante de l'Institut national du sport (Insep) à Paris, la gymnaste a moins de temps pour profiter de la métropole. À l'approche des JO parisiens, elle ne s'entraîne ni davantage, ni moins. « Il faut écouter son corps et sa tête. Les temps de récupération sont primordiaux pour limiter les risques de blessures. » Les championnats d'Europe en Italie et ceux de France au début de l'année feront partie des tests de qualifications pour les Jeux. 2024 sera placée sous le signe de la concentration pour celle qui souhaite « enfin » atteindre son but : se qualifier en tant que titulaire pour les Jeux « à la maison ».



SÉBASTIEN VERDIN, 32 ANS

RUGBY FAUTEUIL

Ramener la plus belle des médailles

Double champion d'Europe en titre, champion des États-Unis, d'Angleterre et vice-champion de France 2022-2023, élu meilleur joueur de sa catégorie aux États-Unis et « joueur le plus précieux » (MVP) en Angleterre pour sa saison avec les Leicester Tigers, Sébastien Verdin cumule les victoires. Constamment dans un avion ou sur la route, il partage son temps entre trois clubs dans trois pays différents et l'équipe de France avec laquelle il prépare son prochain défi : les Jeux de Paris. « Je joue à l'étranger pour cumuler un maximum d'expérience. Les saisons sont courtes donc il faut en profiter. L'objectif est de ramener la plus belle des médailles, celle des JO qui se déroulent à la maison. J'ai l'habitude de dire qu'il faut six ans pour préparer une olympiade. Aux jeux de Tokyo, on avait déjà Paris en tête ». Hors compétition, le Dijonnais entraîne d'autres sportifs locaux, dont Léa Ferney elle aussi en course pour 2024. « J'ai accès au Centre d'expertise de la performance - Cometti, à la piscine du Carrousel ou encore au gymnase Kennedy. Je roule aussi beaucoup sur les pistes cyclables au départ du lac Kir. (...) On a de la chance d'avoir autant d'infrastructures différentes, les sportifs sont soutenus » témoigne-t-il.

APPRENTISSAGE

L'École des métiers poursuit sa métamorphose

Fondée il y a plus de 40 ans, cette école leader de l'apprentissage en Bourgogne ne cesse de rénover et agrandir ses pôles d'apprentissage. Objectif : accueillir sur son campus ses l 370 élèves dans les meilleures conditions et leur permettre de bénéficier d'équipements modernes tout au long de leur formation.

e Centre de formation (CFA)
La Noue a bien changé depuis
sa création en 1976. Devenu
L'École des métiers-Dijon métropole
(EDM) en 2018, l'établissement est
engagé depuis trois ans dans un
important programme de rénovation.
« Pour améliorer ses capacités d'accueil et
moderniser ses espaces afin d'apporter un
nouvel élan au développement des différentes filières », explique Séverine
Delidais, directrice générale de l'EDM.

Une nouvelle carte de formation autour de la connaissance du vin

Entre 2020 et 2021, une première tranche de travaux avait permis de rénover les salles de cours et les plateaux techniques des secteurs carrosserie, coiffure et fleuristerie. Depuis 2022, les pôles métiers de bouche et hôtellerierestauration font l'objet d'une transformation considérable. « Les nouveaux ateliers alimentaires bénéficieront d'équipements ultramodernes avec des plateaux techniques de dernière génération et un

système numérique pour filmer les cours. Ce qui les aidera à progresser », poursuit-elle. Dans ce nouveau bâtiment – pas encore achevé – , il y aura un espace vins pour la mise en place des formations « sommelier caviste », ainsi qu'une mention complémentaire « barman ». Les deux pôles d'apprentissage, dont la rénovation se chiffre à 15 millions d'euros, avec une aide de 8 millions d'euros du conseil régional, seront livrés en juin 2024.

Un nouveau gymnase ouvert aux habitants du territoire

Un nouveau gymnase est également en cours de construction à la place de l'ancien Cosec (complexe omnisports évolutif couvert). Cet équipe-



ment sportif sera occupé en journée par les élèves de l'EDM et proposé, en fonction des disponibilités, les soirées et week-ends au profit des établissements d'enseignement supérieur, des associations et des communes de la métropole. Quant à ses travaux, dont le montant s'élève à 2,3 millions d'euros en fonds propres et par emprunt dont Dijon métropole s'est portée garante, ils devraient s'achever en février 2024. Prochaine étape : la rénovation et l'extension des salles de cours. Ce projet d'envergure s'inscrit, par ailleurs, dans une démarche d'économies d'énergies qui prévoit l'utilisation de matériaux biosourcés, l'installation de panneaux photovoltaïques, la mise en place d'un éclairage Led, ainsi que d'un système de récupération d'eau.



Une école à la pédagogie ambitieuse et innovante

L'École des métiers Dijon métropole est née du prolongement de l'ancien établissement CFA La Noue, qui avait ouvert ses portes il y a plus de 40 ans. Elle est aujourd'hui le premier centre de formation d'apprentis en Bourgogne. L'offre est large, avec des cursus allant du du CAP à la licence autour de six filières : métiers de bouche, hôtellerie-restauration, vente, commerce, gestion, métiers d'art (coiffure/fleuristerie), optique et automobile-cycle. « Notre école est un carrefour où se rencontrent les jeunes, les entreprises, les savoirs. Nos élèves ont la volonté de prendre leur avenir en main. Ici, ils acquièrent des compétences qu'ils mettront en pratique au cours de leur vie professionnelle », complète Xavier Mirepoix, président de l'EDM.

De jeunes talents régulièrement récompensés

Pour réussir cette mission, l'EDM met en place de nombreux projets de mobilité avec des organismes de formation et des entreprises partenaires. « On encourage les jeunes à développer leur carrière à l'international, en leur offrant des opportunités d'améliorer leur niveau de langue, leurs savoirs-faire », détaille Séverine Delidais. Et de préciser qu'une étude de marché est actuellement en cours pour intensifier les échanges avec le Japon, au profit des formations en cuisine, pâtisserie et boulangerie. Pendant leurs études, les apprentis sont également appelés à se confronter aux meilleurs. « On présente les plus motivés à des concours nationaux et internationaux, pour les "challenger", les aider à développer leur passion et leur réseau ». Les élèves sont régulièrement récompensés dans différents secteurs. « Cette année, notre jeune apprentie pâtissière, Angèline Cayron a été sélectionnée pour le Concours MAF Pâtissier National qui aura le 24 mars à la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Quant à Paul Vuillot, majeur de la promo BTS hôtellerierestauration, il a été médaillé aux Worldskills 2023, les championnats de France des métiers », se réjouit la directrice de l'EDM.



SÉVERINE DELIDAISDirectrice générale de l'EDM

« Nous veillons à inclure les plus fragiles, nous développons des actions écologiques, nous investissons dans des outils numériques pour enrichir l'approche pédagogique »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les dentistes de demain

La filière odontologie de la fac de Dijon, ouverte en septembre 2022, offre aux futurs dentistes la possibilité de se former au métier sans quitter la région. Une bonne nouvelle pour toute la Bourgogne.

i-septembre, les étudiants de la filière odontologie de Dijon se sont retrouvés au parc de la combe à la Serpent pour s'affronter par équipes dans différentes épreuves sportives. Lors de cette journée de cohésion, les sourires et la bonne humeur étaient de la partie. « S'il n'y avait pas eu cette filière à Dijon, j'aurais dû partir à Nancy pour mes études en interne », raconte Léonard, 20 ans, un Dijonnais de la première promotion odontologie. « J'étais content de rester dans ma ville. Les échanges sont dynamiques, chacun y met du sien, on avance tous ensemble dans cette nouvelle filière. » À ses côtés, Amine, un Chalonnais de 19 ans qui vient tout juste d'intégrer la filière en cette rentrée 2023, se réjouit aussi de son choix. « S'il n'y avait pas eu ce cursus d'odontologie ici, je serais allé en médecine. Je n'étais pas prêt à m'éloigner de ma famille, de ma région. C'est un cadre de vie calme qui me convient bien pour la

suite. » Grégoire, 19 ans, envisage lui aussi de démarrer sa carrière dans la métropole. « J'ai toujours aimé l'idée de travailler en cabinet, de me gérer moi-même et il y a beaucoup de villages autour de Dijon avec de nombreux patients qui n'ont pas de dentiste attitré. »

50 places d'ici 2025

« Jusqu'en 2022, les futurs dentistes partaient se former loin, notamment à Strasbourg, Bordeaux ou encore Nancy », explique Caroline Houtmann, cheffe de projet et responsable administrative de la filière odontologie à Dijon. « La plupart d'entre eux ne revenaient pas s'installer dans leur région d'origine ». Néanmoins, depuis 2007, les étudiants de dernière année avaient déjà la possibilité de terminer leurs études à Dijon grâce à l'achat de 10 fauteuils financés à hauteur de 1,1 million d'euros par Dijon métropole, la Région, le département et le CHU. Depuis 2022, la nouvelle filière « Santé Odontologie » offre une formation complète en six ans avec des stages en hôpitaux à partir de la quatrième année. Pour l'instant, les cours sont dispensés dans des locaux situés à proximité de l'UFR des Sciences de santé en attendant la construction d'un nouveau bâtiment sur le campus pour la rentrée universitaire 2025-2026. Ces locaux provisoires ont été financés par Dijon métropole à hauteur de 800 000 euros. Les étudiants disposent de salles d'enseignement



Les futurs dentistes ont

adopté la devise latine du

équipées de simulateurs dentaires pour les travaux pratiques. Trente futurs dentistes ont intégré la filière en 2022, 36 en 2023. L'ouverture de cette filière complète, réclamée par le président de Dijon métropole depuis de nombreuses années, vise à progressivement mieux doter le territoire en dentiste. « Cette année, les places ont été pourvues très vite », se réjouit la cheffe de projet. « Il y aura une montée progressive jusqu'en 2025, on vise les 50 étudiants par promotion ».

Un manque de praticiens à combler

En décembre 2021, le premier ministre Jean Castex décide d'ouvrir huit nouvelles facs dentaires, dans les régions qui en sont dépourvues : Amiens, Caen, Rouen, Dijon, Besançon, Grenoble, Poitiers et Tours. Les quatre départements de Bourgogne ont largement moins de chirurgiens-dentistes que la moyenne nationale. Selon les chiffres de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, au 1er septembre 2023, ils sont 58 pour 100 000 habitants en Côte-d'Or, 51 pour 100 000 en Saône-et-Loire, 45 pour 100 000 dans la Nièvre et 36 pour 100 000 dans l'Yonne, alors que la moyenne en France est de 66,7 praticiens pour 100 000 habitants.

ÉDUCATION

Une formation sur-mesure aux métiers de l'industrie

L'École de production Industrie 21 a accueilli sa première promotion en septembre dans le quartier Toison d'Or à Dijon. Alliant enseignements pratiques et théoriques, elle forme aux métiers de l'usinage des jeunes de 15 à 18 ans éloignés du système scolaire. Essentielles à l'activité industrielle, les compétences de fraiseur, ajusteur, fraiseur sont recherchées par de nombreuses entreprises de la métropole.

a première promotion de l'École de production Industrie (EDPI) 21 compte dix élèves. « Ce choix reflète la volonté d'accompagner au mieux des jeunes qui sont, pour certains, d'anciens décrocheurs », explique Rémy Heyte, le directeur. Hébergée par le Pôle formation de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) 21-71 à Dijon, cette nouvelle école forme gratuitement des jeunes de 15 à 18 ans aux métiers de l'usinage : tourneurs, fraiseurs, ajusteurs. Cette formation, unique en Côte-d'Or, est née d'un appel à projets lancé par la métropole en 2022. « La collectivité a demandé à l'UIMM de sonder les entreprises de son réseau pour connaître leurs besoins en main d'œuvre. À la suite de cette consultation, le choix de formation s'est porté sur la création d'une section usinage, un secteur qui connaît des difficultés de recrutement de plus en plus fortes chez les entreprises industrielles locales », poursuit le directeur.

Faire pour apprendre

Cette formation prépare les élèves pendant deux ans au CAP Conducteur d'installation de production. La pédagogie est adaptée avec un tiers d'enseignements théoriques (français, mathématiques, histoire-géographie, dessin industriel) et deux tiers d'enseignements pratiques en atelier. « Chaque élève apprend sur sa propre machine, c'est aussi l'intérêt d'avoir un petit effectif. Encadrés par Raphaël Sinssaine, maître professionnel, les élèves travaillent à partir de commandes passées par des partenaires locaux. Cela ancre les élèves dans la réalité du monde professionnel, aussi bien en termes de contraintes qu'en termes de délais de production », note Rémy Heyte. La pratique, c'est ce qui a plu à Lucas Petit-Demange, 15 ans : « J'avais besoin de sortir du système classique avec moins de cours et plus de pratique », raconte-t-il en manipulant une fraiseuse comme s'il l'avait fait toute sa vie alors qu'il n'y connaissait (presque) rien y a trois semaines. Même aisance chez Robin Moreau, 15 ans. « J'ai découvert le métier de fraiseur en 3^e. Plusieurs stages en entreprise ont confirmé mon choix. J'aime passer plus de temps en atelier qu'en classe car je ne suis pas très scolaire! », reconnaît-il. À l'issue des deux ans, les élèves pourront rechercher un emploi ou, comme l'envisagent Lucas et Robin, poursuivre leur parcours scolaire en BTS. L'EDPI 21 est d'ores et déjà à la recherche de candidats motivés pour rejoindre ses rangs l'an prochain.



350 000 €

C'est le budget de l'association EDPI 21 pour l'acquisition de machines en 2023.

100 000 €

de subventions ont été versées par Dijon métropole, 50 000 euros pour des dépenses de fonctionnement, 50 000 euros pour des dépenses d'investissement. Les principaux autres financeurs sont la Fédération des écoles de production, l'UIMM21-71, la Région Bourgogne-Franche-Comté et des entreprises locales.

65

L'EDPI 21 fait partie des 65 écoles de production françaises qui préparent à des diplômes professionnels d'État (CAP, BAC pro ou certifications professionnelles). Il s'agit d'un réseau d'établissements privés d'enseignement technique à but non lucratif reconnus par l'État.

Des nouveaux locaux à la rentrée 2024

La deuxième promotion fera sa rentrée dans de nouveaux bâtiments actuellement en construction sur le site du Pôle formation de l'UIMM 21-71.



EDPI 21: 6, allée André-Bourland - 03 80 77 85 77 - contact@edp-industrie21.com

LAURÉATS

Deux étudiants décrochent l'or

Thomas Beuchot et François Marty, étudiants de Polytech Dijon (ex-Esirem, Ecole supérieure d'ingénieurs numérique et matériaux), sont devenus ensemble champions de France dans la catégorie « intégration robotique » lors des WorldSkills, une association caritative internationale qui organise des concours de métiers. Cette année, les candidats avaient rendez-vous à Lyon.

Thomas Beuchot, 23 ans, étudiant en 5° année à l'Esirem, parcours cobotique robotique

Né à Dijon, Thomas Beuchot y suit un BTS, une licence et, depuis septembre, un diplôme d'ingénieur à Polytech Dijon, en alternance au sein de la société Jtekt à Chevigny-Saint-Sauveur pour laquelle il conçoit des machines. L'élément déclencheur de sa participation aux World Skills ? Sa première victoire en 2022 aux Olympiades Fanuc, un concours en robotique industrielle et commande numérique. Encouragé par son formateur Samuel Bonot, Thomas est sélectionné pour représenter la Bourgogne-Franche-Comté aux WorldSkills à Lyon. Avec François Marty, il s'entraîne tout l'été. « Samuel nous a fait livrer une cellule avec un robot. Nous l'avions

installée dans le garage de mes parents. Nous nous entraînions le soir, trois à quatre fois par semaine. » Une préparation intense qui paye. « On était confiants mais stressés. Quand on a vu notre nom dans la première case, c'était la libération. C'était la récompense du travail effectué et la reconnaissance de compétences techniques et mentales », estime celui qui a l'ambition de décrocher son diplôme d'ingénieur, être embauché par la société Jtekt et représenter la France aux championnats du monde en septembre 2024.

François Marty, 21 ans, étudiant en 3° année à l'Esirem, parcours cobotique robotique

Originaire de Nuits-Saint-Georges, François Marty rêve de devenir ingénieur et s'en donne les moyens. Après une année de 4° prépa métiers et une 3° prépa pro et un BTS Conception réalisation des systèmes automatiques, il remporte l'or aux Olympiades Fanuc en mars dernier. Sa licence Sciences de l'ingénieur en électromécanique en poche, celui qui aime l'innovation intègre Polytech Dijon en 3° année cobotique, en alternance à Brazey-en-Plaine chez AMME en tant que roboticien. Le même mois, il devient champion de France. « Samuel Bonot, mon formateur, connaissait déjà Thomas. Il a parié sur le fait qu'on allait bien s'entendre et ça a bien fonctionné entre nous ! » Les entraînements envoyés par leur formateur cet été leur permettent aussi de mieux se comprendre. « Pour une compétition, c'est important de savoir comment l'autre réagit. » Au bout



de trois jours, à raison de deux à trois épreuves par jour, les deux étudiants remplissent haut la main le cahier des charges et montent sur la première marche du podium, un atout certain pour François, dont l'objectif est d'aller aux mondiaux. « Nous sommes des compétiteurs, c'est ce qui nous fait nous lever le matin! »

De l'Esirem à Polytech Dijon

École associée au réseau Polytech depuis 2021, l'Esirem s'appelle désormais Polytech Dijon. Cette école publique d'ingénieurs est interne à l'université de Bourgogne.

Depuis novembre, elle bénéficie de locaux supplémentaires, une extension de 1800 mètres carrés − dans la continuité du bâtiment existant − financée par l'université de Bourgogne (2,5 M€), la Région (2M€) et Dijon métropole (1M€).

Elle comprend des salles d'enseignement, deux amphithéâtres de 350 et 100 places, des espaces dédiés à la cybersécurité et aux réseaux, un laboratoire de langues, des lieux de vie pour les étudiants et un FabLab.



INTERNATIONAL

La métropole s'exporte en Europe

Engagé dans une mission de service civique international avec Dijon métropole, Thomas Relot s'est rendu à Turku, cette ville de Finlande qui déploie, comme à Dijon à Fontaine d'Ouche, le projet Response de quartier à énergie positive.



a Finlande n'est pas si éloignée, et pourtant, tout est tellement différent! », s'étonne encore Thomas, ravi d'avoir découvert un pays, une culture et des modes de vie différents de ceux auxquels il est habitué. À Turku, le programme européen Response se déploie dans un quartier où vivent de très nombreux étudiants. « Leurs attentes ne sont pas identiques à celles des habitants du quartier prioritaire de Fontaine d'Ouche. Ce n'est pas facile de les sensibiliser au volet social et aux économies réalisées sur la facture pour la simple et bonne raison que les charges liées au chauffage et à l'électricité sont inclues dans le loyer des étudiants. Tout n'est pas transposable d'un pays à l'autre », explique-t-il.

Des ateliers avec les enfants

Turku et Dijon s'appuient toutes les deux sur des « ambassadeurs » qui expliquent le projet d'auto-consommation collective aux habitants. Mais chaque ville a sa propre façon de faire. « Les ambassadeurs finlandais sont très autonomes dans leurs actions. J'ai raconté comment Dijon métropole et ses partenaires, au contraire, accompagnaient les habitants-ambassadeurs avec des ateliers et des animations », explique Thomas Relot. « Contrairement aux Finlandais, nous nous appuyons aussi beaucoup sur les élèves des écoles concernées par les innovations du programme Response pour qu'ils sensibilisent leurs parents et leur entourage », poursuit le jeune homme. Habitué à rencontrer les écoliers de Fontaine-d'Ouche, Thomas Relot a donc animé un atelier avec des enfants de Turku. Il leur a présenté la cocotte en papier, ce jeu de pliage distribué aux petits Dijonnais pour parler de façon ludique du programme Response. Les petits Finnois ont adoré!





LOGEMENTS

« Jeune, engagé, ch. colocation solidaire »

Pour faciliter l'accès à un logement aux moins de 30 ans, la métropole teste une formule inédite sur le territoire, avec son bailleur social Grand Dijon Habitat et l'association Afev. Accueillis dans une colocation à loyer très modéré, les jeunes s'engagent en contrepartie à mener des projets collectifs et animer les quartiers prioritaires.

anque de logements, prix élevés... Les jeunes rencontrent des difficultés croissantes à se loger. De ce constat, l'Afev – investie depuis 30 ans contre les inégalités scolaires et sociales – a eu l'idée de créer les colocations « Kaps » présentes aujourd'hui dans une quarantaine de villes en France. Le concept est simple : lutter contre la pénurie de logement, particulièrement ressentie et subie par les jeunes, tout en leur donnant l'opportunité de s'engager, entre trois et cinq heures chaque semaine, dans des projets imaginés pour et avec les habitants tout en encourageant le vivre-ensemble.

Réinventer les logements sociaux

Séduits par cette démarche, Dijon métropole et le bailleur social Grand Dijon Habitat ont remis en état six appartements allant du T4 au T6, (entre trois et cinq colocataires) pour un total de 22 places. L'association Résid'Up s'est quant à elle chargée de l'ameublement des parties communes et de la gestion locative. 16 chambres étaient occupées dès la rentrée universitaire comme l'explique Mattia Sambo, coordinateur local des colocations Kaps. Il a rencontré les jeunes lors d'une série d'entretiens. « Je les ai interrogés sur leurs parcours, leurs envies et leurs préférences pour encourager une cohésion entre colocataires et trouver un équilibre avec les différents niveaux d'expériences de l'engagement. » Une fois les locataires installés, Mattia maintient le contact et poursuit sa mission d'accompagnement. Il organise par exemple des formations pour se présenter et aller au contact des voisins, sur la gestion et la valorisation de projets ou encore sur la sensibilisation au développement durable. Chaque mois, il réunit aussi les « Kapseurs » pour faire un bilan de leurs actions, répondre à leurs questions, les mettre en relation avec des partenaires locaux comme la médiathèque Champollion, le Cesam ou encore la maison d'éducation populaire l'Essentiel·le. « Progressivement les jeunes gagnent en autonomie, se constituent un réseau et initient par eux-mêmes les projets. Ils fonctionnent généralement en binôme. Pour beaucoup de Kapseurs internationaux, cette formule est aussi un bon moyen de casser les solitudes, de rencontrer des personnes partageant les mêmes valeurs de solidarité et d'engagement ». Une solution « gagnant-gagnant » bénéfique à tous : aux jeunes, aux habitants, aux acteurs locaux et donc au quartier dans son ensemble.



Créer du lien

Il y a encore quelques semaines, Malaïka, 20 ans et Smael, 28 ans ne se connaissaient pas. Ils partageaient pourtant sans le savoir une problématique commune : un parcours engagé dans le bénévolat, une appétence pour les questions de transition climatique, des séjours prolongés à l'étranger et une urgence à trouver un logement dans la métropole. Malaïka, pour poursuivre ses études en Sciences, Vie, Terre et Environnement à l'uB et Smael, afin d'entamer une nouvelle orientation professionnelle dans l'animation auprès des enfants dans une école de Longvic. Ils ont fait connaissance de leurs deux autres colocataires autour de jeux de société, dans le salon meublé par l'Afev grâce à des dons et à du mobilier de

seconde main. « Nous n'étions pas forcément de grands joueurs mais ça nous a rapprochés, c'est un bon brise-glace. Une fois le lien créé, il est ensuite plus facile d'imaginer des projets ensemble », remarque Malaïka. L'entraide et l'organisation au sein de l'appartement se sont mises en place naturellement. « Nous ne sommes pas constamment ensemble, nous avons tous des emplois du temps différents mais nous sommes attentifs les uns aux autres. Certains sont étudiants, d'autres actifs. Il nous arrive par exemple de cuisiner ensemble, selon qui est là, ou même pour les autres », explique Smael pour qui la dimension solidaire de la colocation est très importante. « Je suis bénévole depuis longtemps à France Nature Environnement (FNE), je cherchais une formule me permettant de poursuivre mon engagement. J'ai hésité avec un dispositif dans lequel en contrepartie d'une chambre, on aide



de ce goûter.



à l'entretien du jardin ou du potager de la personne qui nous accueille. J'ai finalement opté pour Kaps mais je ne renonce pas pour autant aux plantations. J'ai remarqué des bacs à végétaliser dans le quartier et il existe des jardins partagés comme celui de l'Essentiel·le. Je vais d'abord questionner les habitants sur leurs envies et monter un projet en fonction. »

La tête pleine d'idées, les Kapseurs ont d'abord organisé un goûter au pied des immeubles rue Castelnau et fait du porte à porte pour faire connaissance avec les habitants et se présenter. « Les gens sont assez ouverts et plutôt curieux », note Smael. Malaïka poursuit : « désormais quand on se croise, c'est plus facile. On se salue, on échange quelques mots, on crée progressivement du lien et c'est l'objectif de cette colocation. On a remarqué que la voisine du dessous avait un balcon fleuri, on est allé toguer et sympathiser.

Depuis, elle nous conseille régulièrement et nous a même donné des fleurs! ». Smael animera prochainement une discussion autour de l'écologie dans le cadre de l'exposition participative sur la transition climatique Demain la vi(ll)e accueillie au Cesam. Les deux colocataires se sont engagés à mentorer des enfants du quartier. « Je suis très motivé et je ne m'inquiète pas car dans le quartier, je trouverai forcement des activités qui lui plaisent. Je pense notamment aux ateliers organisés par les bibliothèques, la médiathèque Champollion développe un projet d'herbier auxquels nous pourrions participer par exemple », explique Smael. Les Kapseurs rencontraient aussi courant novembre Zutique, le Dancing CDN, le Cesam, l'association Médiation Prévention et les maisons d'éducation populaire l'Archipel et l'Essentiel·le à la médiathèque Champollion pour ouvrir encore davantage leurs champs des possibles.

PATRIMOINE

Se cultiver avec le tram

Et si, au-delà d'un simple trajet en tramway, vous entamiez un voyage au travers d'un siècle d'urbanisme, d'évolution du paysage et de création contemporaine? C'est ce que propose *Dijon métropole, l'architecture au fil du tram.* Ce plan-guide présente l'architecture des édifices qui jalonnent les 17 stations de la ligne I du tramway. Embarquement immédiat!

ongue de 8,5 km, la ligne 1 traverse la métropole d'ouest en est. Même si vous l'empruntez régulièrement vous n'avez peut-être jamais remarqué l'architecture des bâtiments que vous croisez au fil des stations. C'est tout l'objectif de ce plan-guide édité par Latitude 21, la maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon métropole : vous faire sortir de votre « tram-tram » quotidien et vous offrir un morceau de culture. Levez le nez de votre téléphone portable et regardez autour de vous. Pourquoi cette « coulée verte » de sculptures sur le campus ? Que se cache-t-il derrière le stade Gaston Gérard ? Pourquoi une telle concentration de bâtiments de santé au même endroit ? Pourquoi la maison de l'innovation est-elle si étrange ? Comment est née la zone commerciale « Grand Marché » de Quetigny ? À chaque station, une construction est mise en valeur avec un texte explicatif et une très belle illustration à l'aquarelle de Jérémy Soheylian*.

Sur le parcours, de la gare de Dijon à Quetigny, trois édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » révèlent leurs caractéristiques singulières comme l'acoustique de l'Auditorium, les baies vitrées dissimulées de la médiathèque Champollion ou encore la charpente incurvée en bois lamellé-collé du palais des Sports Jean-Michel Geoffroy.

*Ce dessinateur bourguignon a réalisé les illustrations de l'exposition itinérante *Demain la vi(ll)e* (voir Dijon métropole 64).

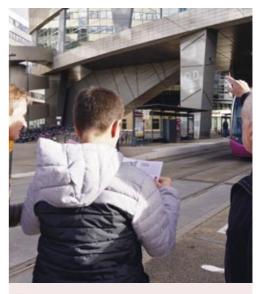


Dijon métropole, l'architecture au fil du tram ligne TI est disponible à l'office de tourisme, en agence Divia, dans les locaux de Latitude2I, et en ligne sur dijon.fr



L'architecture au fil du tram

Piloté par Latitude21, la maison de l'Architecture et de l'Environnement de Dijon métropole, ce plan-guide est le fruit d'un travail collectif entrepris par les partenaires oeuvrant à la valorisation du patrimoine local : la maison de l'Architecture de Bourgogne (MAB), la direction régionale des Affaires culturelles (Drac), le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Côte d'Or (CAUE21), l'Institut pour une meilleure connaissance de la ville (Icovil) et Dijon, ville d'art et d'histoire. Lalitude21 et ses partenaires travaillent déjà à l'élaboration d'un fascicule de visites architecturales le long du T2. Vivement la suite!



Testé et approuvé

Munie du plan-guide, une famille a parcouru la ligne 1 du tramway. Voici ce qu'elle a aimé.

L'originalité: « D'habitude, à Dijon, on se déplace à pied et en voiture. Nous n'étions jamais venus jusqu'à Quetigny. On découvre des endroits inattendus comme le château et le quartier attenant », indique Daniel, le père de famille.

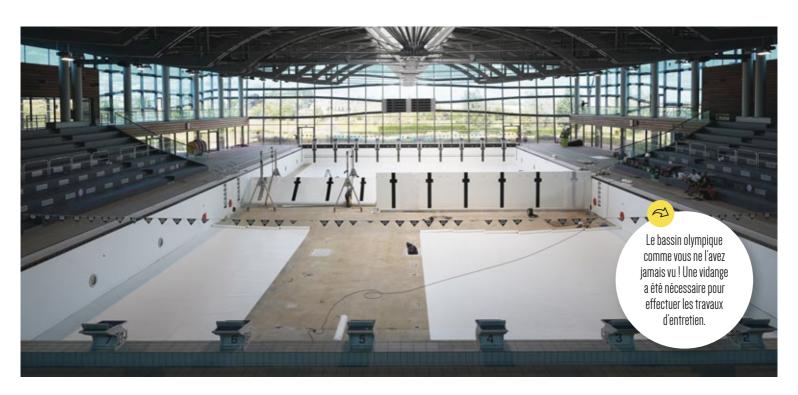
L'accessibilité: « C'est compliqué de se promener avec notre fils, atteint de troubles du spectre autistique. Le voyage en tramway en lui-même était une attraction. C'était facile de canaliser son attention, il se passe toujours quelque chose le long du tram », poursuit Françoise son épouse.

Découvrir un autre patrimoine :

« J'ai découvert l'Auditorium autrement, et pour la première fois, nous sommes entrés dans la médiathèque Champollion. Je prêterai davantage attention à l'architecture contemporaine dorénavant », remarque son mari. **SPORT**

Économies d'énergie à la Piscine olympique

Les travaux menés cet été vont réduire de 10 % la consommation énergétique de la Piscine olympique. En matière de bâtiments vertueux, Dijon métropole montre l'exemple.



n septembre, la Piscine olympique a rouvert ses portes au public après deux mois de fermeture. Depuis sa mise en service en 2010, la piscine n'avait jamais connu de telles rénovations. Un état des lieux énergétique réalisé en 2020 avait identifié des pistes d'amélioration. Des travaux ont donc été engagés afin de réduire la consommation énergétique de l'établissement - et donc réduire la facture - tout en améliorant et en entretenant les installations techniques de la piscine. L'optimisation du bâtiment a commencé en 2022 avec la rénovation complète et le passage à l'éclairage Led du parking, du bassin olympique, des bassins d'apprentissage, d'échauffement et de la fosse de plongée. Le poste de transformation électrique haute tension a été remplacé par un modèle moins gourmand en énergie. Les rénovations ont continué cette année avec le changement des moteurs qui, pour le même rendement, consommeront moins, et l'installation de nouveaux variateurs pour optimiser le traitement de l'air pendant la nuit. Des capteurs de monoxyde de carbone ont été installés pour adapter la ventilation à la qualité de l'air. Les filtres ont été nettoyés, les générateurs d'ozone remplacés et des variateurs installés. Ces derniers permettent de faire tourner les pompes en fonction de la fréquentatation de l'établissement. Plus il y a de monde, plus elles tournent, et inversement.

1 million d'euros investi

Ces rénovations représentent une économie d'énergie globale annuelle estimée à environ 430 MWh, soit une économie de 10 % à l'échelle du bâtiment. Elles ont représenté un coût total de 1 million d'euros, financé par la métropole avec l'appui de la région. De nouveaux rouleaux de toiture végétale avec drainage sont en cours d'installation pour améliorer l'isolation thermique et réduire la facture de chauffage cet hiver. Depuis sa réouverture, l'ensemble de la Piscine olympique est à nouveau pleinement opérationnel. L'activité est revenue à la normale avec une fréquentation importante en septembre. La piscine reçoit en moyenne chaque année 350 000 visiteurs, dont près des trois quarts grand public pour une pratique libre ou encadrée – les autres nageurs étant des scolaires ou des membres de clubs et associations.



Dijon métropole,

Le sport a toute sa place dans une métropole qui dispose de très nombreux équipements et de grands espaces naturels. De la plaine aux coteaux, du canal de Bourgogne aux combes calcaires, du stade Gaston-Gérard à la piscine olympique, le sport rassemble les habitants des 23 communes autour de belles valeurs : fraternité, respect, dépassement de soi, volonté, loyauté, humilité.



Dans toute la métropole, comme ici au Stade Gaston-Gérard, les enfants profitent d'animations sportives soutenues par le Comité d'organisation des Jeux olympiques. Labellisées « Terre de Jeux 2024 », la ville et la métropole de Dijon prennent toute leur place dans la préparation d'un événement planétaire qui fait déjà vibrer les habitants des 23 communes. Avec cette reconnaissance, le Comité international d'organisation (CIO) a salué les très nombreux atouts du territoire, la richesse et la qualité de son patrimoine, sa proximité avec Paris, ses infrastructures accessibles et innovantes



Fière de 5 clubs pros

Qui dit montée en Starligue dit nouvel effectif! Les cinq joueurs qui ont rejoint le Dijon métropole handball (DMH) en début de saison ont profité d'une journée d'intégration ludique et sportive au centre-ville de Dijon. Rien de tel pour renforcer l'esprit d'équipe et se maintenir dans l'élite. En plus d'exploiter, de rénover et de créer des équipements sportifs, la collectivité apporte chaque année son soutien financier sous forme de subventions aux cinq clubs professionnels et leurs centres de formation : DFCO, JDA, Dijon métropole handball (DMH), JDA handball et Stade dijonnais. En contrepartie, les clubs s'engagent à assurer chaque année des missions d'intérêt général permettant aux jeunes métropolitains de rencontrer les sportifs locaux et de renforcer le lien social entre les habitants.

Un bond pour la planète

Revêtement éco-responsable des terrains, comme ici celui en noyaux d'olives concassés du centre sportif Dijon métropole Michel-Gallot de Saint-Appolinaire, éclairages Led et raccordement au réseau de chaleur urbain au Palais des sports de Dijon... Face à l'urgence climatique, Dijon métropole donne un coup d'accélérateur à la transition écologique de ses infrastructures sportives. Objectif : réduire considérablement les consommations d'eau et d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Pour aider les clubs à prendre le même virage, elle a intégré le mouvement « Match for green ». Grâce à des formations dispensées par des experts, les clubs peuvent faire évoluer leurs pratiques pour par exemple limiter leur impact carbone lors de leurs déplacements ou réduire leurs déchets.



l'esprit d'équipe



DATES À RETENIR

4,5,6 juillet:

passage du 111º Tour de France en Côte-d'Or dont une étape à Dijon le 4 juillet

12 juillet :

passage de la flamme olympique à Dijon

Du 26 juillet au 11 août : jeux olympiques

Du 28 août au 8 septembre : jeux paralympiques

5 au 8 décembre :

championnat du monde triplette et tir de précision masculin au Zénith

Découvrir les 52 km du parcours Batier en 2024, ça vous tente ? Du nom de l'ancien président du Club Alpin Français dijonnais, cet itinéraire de 2000 mètres de dénivelé positif (comme le Tour du Mont-Blanc!) coupe ou emprunte 16 combes, de la Cité internationale de la gastronomie et du vin en passant par Chenôve jusqu'à Nuits-Saint-Georges. Randonnées, VTT, équitation, escalade, course à pied... Les activités sportives à pratiquer en plein air et en pleine nature dans la métropole sont très nombreuses et il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts et pour tous les niveaux, de la plaine aux coteaux, du canal de Bourgogne aux combes calcaires.

Territoire cyclable

Avec le passage du Tour de France par Bretenière, Neuilly-Crimolois, Sennecey-lès-Dijon, Longvic et Dijon le 4 juillet, le vélo sera à la fête en 2024! Dijon métropole consacre trois millions d'euros d'investissement aux aménagements cyclables et engage des chantiers aux quatre coins du territoire pour structurer le réseau. Objectif: que les trajets à vélo représentent 12% de l'ensemble des déplacements quotidiens d'ici à 2030. Vive la petite reine!









Rien ne se perd, tout se transforme

La réduction des déchets est une priorité nationale pour laquelle Dijon métropole s'engage depuis de nombreuses années grâce à une ambitieuse politique de gestion des déchets. Valorisées dans un centre de tri ultra moderne, les matières issues des poubelles jaunes ont une seconde vie. Les ordures ménagères des poubelles grises sont brûlées dans l'unité de valorisation énergétique (UVE). Elles produisent de l'énergie pour alimenter le réseau de chaleur de la métropole, l'un des plus étendus de France. À la clé, ce sont d'importantes réductions de la facture énergétique pour des milliers de logements et des bâtiments publics gérés par Dijon métropole, mais aussi par l'État, la Région et le Département. Tous ces projets font de la capitale de la Bourgogne-Franche-Comté un territoire exemplaire en matière d'énergies renouvelables et de transition écologique.

Trier les déchets de 92% des habitants de la Côte-d'Or

Dix intercommunalités du département se sont unies pour faire sortir de terre le centre de tri des déchets « nouvelle version » de Dijon métropole. Une solidarité territoriale réelle au service de la transition écologique.

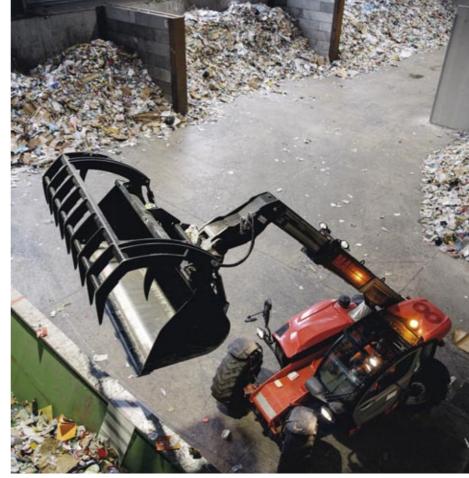


Le nouveau centre de tri a été inauguré le 27 novembre 2023 par François Rebsamen, président de Dijon métropole, en présence de nombreux élus de tout le département.

oute de Langres, un nouveau bâtiment est sorti de terre! C'est le centre de tri des déchets « nouvelle version » de Dijon métropole. À côté du bâtiment historique, inauguré en 2007, un nouveau bâtiment de 1800 m² abrite de nouvelles installations de tri dernier-cri : décartonneur et machine cylindrique pour séparer les déchets selon leur taille, machines équipées de caméra pour scanner les matières, tapis roulants aimantés pour dissocier les métaux, séparateur à courant de Foucault pour attirer l'aluminium. Conduit d'août 2022 à septembre 2023, ce chantier a fait peu de bruit. Et pourtant, il bénéficie aujourd'hui à la quasi-totalité des habitants de la Côte-d'Or!

La modernisation du centre de tri de Dijon métropole répond à l'obligation de traiter les « nouvelles » matières recyclables - pots de yaourt, emballages plastiques - issues de l'extension des consignes de tri en vigueur depuis cette année. Dès 2019, la collectivité anticipait la généralisation des consignes de tri et la nécessité d'adapter un centre de tri qui accueille déjà, rappelons-le, les déchets des métropolitains mais aussi de 92% des habitants de la Côte-d'Or. Très vite, Dijon métropole engage la constitution d'une Entente territoriale pour mutualiser le tri des déchets avec les collectivités côte-d'oriennes qui orientent déjà leurs emballages et papiers vers le centre de tri, soit l'ensemble des communautés de communes du département, sauf celles de Beaune et de Saulieu. La métropole conserve la gouvernance de l'Entente territoriale et ne répercute pas le coût de fonctionnement sur les autres membres de l'Entente. Le coût de tri à la tonne est le même pour tous, quelle que soit la quantité de déchets déposés. C'est dans le cadre de cette alliance des territoires concrète et opérationnelle que Dijon métropole réalise depuis 2020 les travaux d'extension et de modernisation pour un montant de 33, 25 millions d'euros, subventionné à hauteur de 5,62 millions d'euros par l'Agence de la transition écologique (4,177 400 euros), Citeo, un organisme agrémenté par l'État spécialisé dans le recyclage (950 000 euros), le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté (500 000 euros). Mais alors que le centre de tri bénéficie à 500 000 Côted'Oriens, le financement du Conseil départemental est malheureusement égal à zéro.











Des performances énergétiques améliorées

Les travaux de modernisation du centre de tri s'accompagnent d'une meilleure maîtrise de la consommation énergétique des équipements. Des pompes à chaleur remplacent la chaudière, des éclairages Leds ont été installés, les tapis roulants sont équipés de motoréducteurs qui s'adaptent à l'activité. Quand celle-ci est réduite, la consommation électrique baisse de 30%.

Jusqu'à 35 000 tonnes

de déchets seront traitées chaque année par le nouveau centre de tri

615

communes bénéficiaires en Côte-d'Or, soit 500 000 habitants

4500 m²

de superficie globale divisée en trois zones : déchargement, process, et stockage

10

intercommunalités forment l'Entente territoriale : Dijon métropole/Syndicat mixte de Haute Côte-d'Or/Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Plaine Dijonnaise/Syndicat mixte des ordures ménagères d'Is-sur-Tille/ Communauté de communes Rives de Saône/Communauté de communes du Pays d'Arnay Liernais/Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges/Communauté de communes Ouche et Montagne/Communauté de communes de Pouillly-en-Auxois et de Bligny-sur-Ouche/Communauté de communes Auxonne -Pontailler Val de Saône

10

partenaires et entreprises locales ont réalisé les travaux sous la conduite de Dijon métropole

5 ans

c'est la durée du contrat de délégation confié à l'entreprise Suez pour assurer l'exploitation du nouveau centre de tri

Mieux valoriser les déchets

Si le nouveau centre de tri dispose de machines dernier cri, ses performances reposent aussi sur des valoristes, ces hommes et des femmes de l'ombre qui réorientent manuellement les quelques objets mal triés.

ntre 2010 et 2022, le poids des emballages recyclables produit par habitant a diminué de 18%. Une baisse qui s'explique par de nouvelles habitudes de consommation et, pour 2022, par la diminution de la consommation liée à l'inflation. Face à l'urgence climatique, personne ne s'en plaindra. Mais alors pourquoi, dans ces conditions, investir plus de 33 millions d'euros dans la modernisation d'un nouveau centre de tri ? Parce que d'ici 2030, la collectivité se doit de tenir l'objectif de 60% de valorisation matière et organique des déchets recyclables. Si les machines ultra-modernes du nouveau centre de tri améliorent la qualité du tri, elles ne font pas tout.

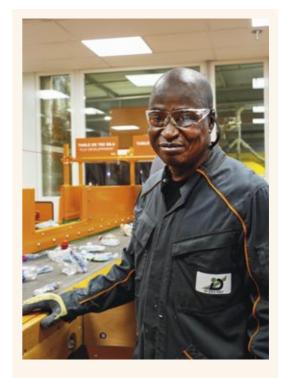
Le processus récemment mis en place au centre de tri redéfinit la mission des agents autrefois appelés trieurs. Ceux-ci s'appellent désormais des valoristes et ce n'est pas qu'un changement de sémantique. Installés à une table de tri, ces hommes et ces femmes réorientent manuellement les déchets mal triés vers le bon flux. Plus le tri est de qualité, plus la matière est valorisée.

Un modèle d'insertion sociale

Les gestes répétitifs nécessitent de l'attention et de la réactivité. Pourtant, le long des tables de tri, les sourires sont de mise. Les travaux du centre de tri ont amélioré les conditions de travail des agents. L'ergonomie des cabines de tri a été minutieusement étudiée. Les valoristes ont la possibilité de s'y se tenir debout ou de s'assoir sur un siège réglable « assisdebout ». La ventilation est contrôlée pour limiter la poussière et les odeurs provenant des déchets. Une attention particulière a été apportée à la lumière naturelle et à l'environnement de travail. Dans la zone de tri des valoristes, une bande de fenêtres offre aux valoristes la possibilité de profiter de la végétation qui borde la route d'Is-sur-Tille.

Le métier de valoriste est pénible. Les 26 agents qui se relaient aux tables de tri n'ont pas vocation à l'exercer durablement. Tous sont recrutés en insertion professionnelle avec Id'ees Recyclage et Valorisation pour une durée de 18 mois. Au centre de tri, ils acquièrent une expérience qualifiante qui leur permettra un retour à l'emploi. Depuis l'ouverture du centre de tri, 700 personnes ont bénéficié d'un parcours d'insertion, ce qui en fait un modèle d'insertion sociale.







NESTOR TCHODER Valoriste

« J'ai été formé à Paris aux métiers de la restauration puis j'ai commencé à travailler à Bordeaux. J'ai dû quitter cette ville pour des raisons personnelles et je me suis installé à Dijon. J'ai été recruté au centre de tri il y a un an. Nos conditions de travail ont vraiment été améliorées grâce aux travaux. Je suis très heureux d'être ici. Une conseillère m'accompagne dans mon projet professionnel. Pour ma famille et moi, il s'agit vraiment d'un nouveau départ. »



Pour leur sécurité, les valoristes portent une blouse, des gants et des lunettes.



Sensibiliser à la gestion des déchets

Les scolaires et les associations pourront découvrir le nouveau centre de tri à partir du 1er février 2024. Pour les plus jeunes, la visite commencera par un accueil dans la salle pédagogique. Les visiteurs suivront ensuite un parcours jalonné de panneaux explicatifs. Objectif: qu'ils comprennent leur rôle dans le processus de valorisation des déchets et qu'ils l'expliquent à leur entourage!

Renseignements au 03 80 76 49 90





Et après?

Une fois triées, les matières sont compactées dans des balles expédiées dans des entreprises spécialisées en recyclage. Voici ce qu'elles deviennent :







CARTONS/CARTONNETTES

1 balle de 1 200 kg = 5 000 boîtes de chausures

PLASTIQUE POLYETHYLÈNE ET POLYPROPYLÈNE (PLASTIQUES OPAQUES)

1 balle de 450 kg = 460 arrosoirs

JOURNAUX/REVUES/MAGAZINES

1 balle de 1 200 kg = 31 000 nouveaux journaux

ALUMINIUM

1 balle de 1 000 kg = 265 cadres de vélos



Le savez-vous?

Le papier est recyclable jusqu'à cinq fois successives avant que la fibre ne soit trop réduite pour être récupérée.
Ce quintuple recyclage limite l'impact sur les forêts. Il est important de bien trier ses journaux, même le Dijon métropole!

Transformer les ordures en chaleur

Nous voici désormais à l'unité de valorisation énergétique de Dijon métropole, située à moins d'un kilomètre du centre de tri. C'est ici qu'arrivent les ordures non recyclables de vos poubelles grises. En quelques heures, elles se transforment en chaleur et en électricité. Explications.

e dites plus « usine d'incinération » mais « unité de valorisation énergétique » (UVE). Ce n'est pas une coquetterie marketing. C'est une réalité objective : autrefois, nos ordures ménagères brûlaient, et c'est tout. Aujourd'hui, leur combustion sert à produire de l'électricité mais aussi à chauffer des milliers de logements et des bâtiments publics. Comment est-ce possible ? La première étape, en 2006, a consisté à installer un groupe turbo-alternateur (GTA) qui, à partir de la vapeur produite par les fours, fabrique de l'électricité. Et pas qu'un peu : par an, 37 Gwh sont produits, soit l'équivalent de trois fois la consommation annuelle du tramway – le courant ainsi produit assure dans un premier temps les besoins en consommation de l'UVE. L'excédent (environs 70%) est vendu et injecté dans le réseau électrique national. Quelques années plus tard, nouvelle étape : depuis 2013, la vapeur est aussi utilisée en parallèle pour produire de l'énergie qui sera valorisée dans le réseau de chaleur urbain (RCU) que Dijon métropole commence alors à construire. Fini de chauffer le ciel, les calories sont transportées, par de l'eau, dans des tuyaux installés sous terre, qui alimentent des bâtiments dans toute l'agglomération. Après un nouvel investissement de 5 millions d'euros mené en 2019, ce sont désormais 150 GWh de chaleur qui sont récupérés chaque année et injectés dans le réseau. Au final, nos déchets ont servi, l'an dernier, à chauffer l'équivalent de 13 380 logements et à éclairer l'équivalent de 15 000 logements ; sans compter que les métaux récupéré après la combustion des déchets ont représenté de quoi fabriquer près de 100 000 vélos en aluminium et les ferrailles 14 kilomètres de rails de chemin de fer.

Un site industriel respectueux de l'environnement

En 15 ans, 18 millions d'euros ont été investis pour que le traitement des déchets livrés sur le site – 131 000 tonnes en 2022 – serve à produire de l'électricité ou de la chaleur. Une belle issue pour les déchets de 600 000 Côte-d'Oriens, soit 93 % de la population du département, dont les déchets non valorisables finissent à l'UVE. Il faut souligner que les investissements ont également permis de rendre le site conforme aux normes les plus exigeantes : cette installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) est certifiée Iso 14001 depuis 2008 et Iso 50001 depuis 2014.

Un projet ambitieux pour une unité parmi les plus performantes d'Europe

Une nouvelle page est en train de s'écrire pour l'UVE de Dijon métropole! Un ambitieux projet doit être déployé d'ici à 2029, consistant à moderniser ses équipements afin de maintenir le site parmi les plus performants du genre en Europe. Les objectifs principaux du projet sont la rénovation des lignes de traitement pour les rendre encore plus « propres » pour l'environnement, tout en augmentant de plus de 20% la production de chaleur livrée au RCU et en réduisant la consommation de ressources naturelles telles que l'eau ou le gaz, sans changer les capacités du site. Ce projet sera mené en limitant l'impact sur la continuité de traitement des quelques 131 000 tonnes (140 000 tonnes maximum) de déchets annuellement valorisés sur l'UVE. Les élus métropolitains ont voté, le 28 septembre dernier, l'engagement des toutes premières études.











Gare au protoxyde d'azote

Elles paraissent inoffensives, et pourtant. Ces bonbonnes renfermant du gaz (protoxyde d'azote) permettant de fabriquer notamment la crème chantilly sont des bombes en puissance. Théoriquement réservées aux professionnels de la cuisine, elles sont parfois achetées pour d'autres usages et finissent régulièrement dans la poubelle grise. À l'unité de valorisation énergétique, elles provoquent des explosions dangereuses pour le personnel et pour les équipements. Pour ces bonbonnes, une seule issue possible : la benne des produits dangereux de la déchetterie la plus proche de chez vous.

Alimenter un réseau de chaleur urbain en expansion

Engagée dès 2010, la construction du réseau de chaleur urbain de Dijon métropole se poursuit. 50% des bâtiments publics de la métropole et de nombreux logements collectifs sont désormais connectés à ce réseau qui distribue une chaleur produite majoritairement par la combustion de nos déchets et par des chaufferies biomasses.

u début, les réseaux de chaleur étaient locaux. On est alors dans les années 1970. Quatre réseaux dans quatre quartiers de l'agglomération, chacun d'eux étant alimenté par une chaufferie fonctionnant au gaz ou au fioul : Chenôve, Quetigny et, à Dijon, Fontaine d'Ouche et Grésilles. Le virage est engagé autour de 2010, date à laquelle le Grand Dijon (à l'époque) se voit confier la responsabilité de la production et de la distribution de chaleur. La question de la transition énergétique ne se pose pas dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, mais la collectivité anticipe qu'elle devra rapidement s'atteler à trouver des solutions. Elle profite alors des travaux de construction de la plateforme du tram pour dessiner un réseau de chaleur XXL. Les premières connexions se font le long de T2, avenue du Drapeau en particulier, grâce à une première branche du réseau de chaleur urbain (RCU) alimentée par la toute nouvelle unité de récupération de la chaleur de l'usine d'incinération (actuelle unité de valorisation énergétique). La chaleur produite par l'UVE est d'abord complétée par celle générée par la biomasse issue de la chaufferie de Quetigny, puis par celles de deux nouvelles unités de production aux Péjoces et aux Valendons. Depuis la mise en service du tramway en 2012, le RCU n'a cessé de s'étendre. Mieux : il a réuni les anciens réseaux déjà existants, permettant de distribuer la chaleur sur une large partie de l'agglomération. Et quand l'université de Bourgogne décide de se raccorder au réseau, elle condamne même sa chaufferie au gaz pour ne plus consommer que de la chaleur verte - même chose pour le CHU, qui utilise sa chaudière historique seulement en cas de secours. Car 70 % de la chaleur distribuée par le RCU est bel et bien verte : elle est issue de l'usine de valorisation énergétique ou des chaufferies biomasses.

Une facture énergétique à l'abri des fluctuations des prix

10 ans après la pose des premières canalisations bleues dans le sous-sol dijonnais, le réseau de chaleur urbain de Dijon métropole s'étend aujourd'hui sur 135 kilomètres, ce qui en fait l'un des plus vastes de France avec 600 points de livraison, soit l'équivalent de 55 000 logements chauffés. Il est exploité, en délégation de service public, par deux sociétés locales, Sodien (Société dijonnaise d'énergies



nouvelles) et Dijon Énergies, respectivement créées par Coriance et par Dalkia. De nombreux bâtiments publics mais aussi plus de 20 000 logements collectifs sont désormais abonnés. Ces abonnés bénéficient d'une chaleur à un prix inférieur à celui du gaz ou du fioul. Le fait que seulement 30% de la chaleur soit produite à partir de gaz présente un autre avantage : les fluctuations du prix des énergies fossiles se font nettement moins sentir sur la facture. Au final, la note est réduite de 15 à 30%. Le raccordement au réseau de chaleur permet par ailleurs de réduire considérablement le recours aux chaudières gaz ou fioul des immeubles. Au global, le RCU évite le rejet dans l'atmosphère de 120 000 tonnes de CO2 chaque année, soit l'équivalent de 45 000 véhicules en moins.



Le réseau de chaleur urbain XXL a été lancé avec l'arrivée du tramway en 2012.



10

C'est le nombre de collèges de la métropole raccordés au réseau de chaleur urbain.

600 000 euros

C'est le montant approximatif des économies réalisées chaque année par le CHU grâce à son raccordement au réseau de chaleur urbain.

100%

Durant la période estivale, entre mai et de septembre, le réseau de chaleur est intégralement alimenté par l'UVE. En hiver, il fait appel à d'autres sources d'énergie.

Un réseau, des réseaux

Le réseau de chaleur urbain de la métropole est en deux parties, désormais interconnectées. C'est à la piscine olympique que s'unissent les réseaux historiques de Dijon avec celui de Quetigny.



Quelques exemples de bâtiments raccordés

À Dijon: la gendarmerie Deflandre, le Jardin de l'Arquebuse, la Cité internationale de la gastronomie et du vin, l'uB, le CHU, l'école nationale des greffes, le Crous Mansart, les lycées Le Castel, Carnot, Hippolyte Fontaine et Monchapet, le Palais des Congrès, le stade Gaston Gérard, l'Auditorium, les serres municipales, plusieurs collèges.

À Chenôve : la Poste, la piscine, le commissariat, la salle de spectacle du Cèdre, la Maison petite enfance...

À Talant : le groupe scolaire Freinet, l'espace Jean-Louis Espace Jean-Louis Mennetrier, Gymnase Marie-Thérèse Eyquem

À Quetigny : la bibliothqèue municipale, la salle des sports Mendès France,

À Fontaine-lès-Dijon : la mairie, le centre Pierre Jacques, l'école Les Carrois.

Les quatre chaufferies vertes de Dijon métropole

La chaleur distribuée par le réseau de chaleur urbaine provient de trois Chaufferie bois -Quetigny, Péjoces, Valendons- et de la chaufferie des Charmettes qui récupère celle de l'unité de valorisation énergétique. Le gaz, qui constitue également une solution de secours, représente désormais une source minoritaire dans l'approvisionnement du réseau de chaleur urbain (RCU).

a loi impose qu'entre 2012 et 2030, la production d'énergies renouvelables augmente de 32% sur le territoire. La mise en service, par Dijon métropole, de quatre chaufferies utilisant chaleur fatale (rejetée) et biomasse (bois) contribue à cet objectif. Grâce à ces équipements, la chaleur fournie par le réseau collectif est déjà renouvelable à 70%. Ce qui vaut au RCU d'être labellisé Écoréseau depuis 2014. Concrètement, la chaleur provient d'abord de la combustion de nos déchets : la chaleur fatale produite par les fours de l'unité de valorisation

énergétique (UVE et ex-usine d'incinération) est directement injectée dans le réseau depuis la chaufferie des Charmettes, mise en service en 2013. Cette chaufferie dispose également d'une unité de production au gaz, susceptible d'être sollicitée en cas de problème technique. La chaleur tirée de l'UVE représente 30% de l'alimentation du réseau. Les travaux qui seront menés d'ici à 2029 à l'unité de valorisation énergétique, amélioreront le rendement des installations et augmenteront encore cette part.



La chaudière « historique » de Quetigny

La première chaufferie bois de la métropole dijonnaise fut en réalité celle de Quetigny. Cette installation fonctionne depuis 1966, à l'époque au fioul, puis au charbon depuis 1984, puis au gaz depuis 1997 ; une chaudière bois de 2,5 mégawatts est implantée en 2008, elle remplace en partie le gaz. Cette chaufferie, destinée à alimenter historiquement le réseau de chaleur de Quetigny, fournit désormais de la chaleur à tout l'Est dijonnais depuis l'interconnexion créée en 2014 à hauteur de la Piscine olympique une connexion entre le réseau local quetignois et celui développé par Dijon métropole. Cette chaufferie brûle environ 6 500 tonnes de bois par an en provenance de cette chaufferie brûle environ 6 500 tonnes de bois par de bois de récupération issus de coupes effectuées dans un rayon de 50 km.

Péjoces, 50 000 tonnes par an

Viendra ensuite la chaufferie bois des Péjoces, mise en service en 2013. Dotée de trois chaudières de 10 mégawatts, elle produit la chaleur nécessaire au réseau de Dijon métropole développé depuis 2012 avec la pose des premières canalisations dans le cadre du chantier du tramway. Elle absorbe environ 50 000 tonnes de bois par an, issues principalement de la région et notamment du Morvan.

Valendons : le bois plutôt que le gaz

Quant à la chaufferie bois des Valendons, mise en service en 2015 dans le quartier du même nom, elle alimente prioritairement Chenôve et le quartier Fontained'Ouche de Dijon. L'installation comprend en réalité trois chaudières,

deux d'une puissance de 8,5 mégawatts et la troisième de 4 mégawatts. Sa conception avait été pensée de manière à intégrer au mieux l'équipement dans son environnement urbain, notamment en limitant son volume sonore. La chaufferie brûle 50 000 tonnes de bois par an, reçues sur site sous forme de plaquettes forestières et de broyats de palettes. En limitant le recours aux chaudières gaz de Chenôve et Fontaine d'Ouche, elle permet d'éviter le rejet de 25 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère chaque année. Les chaudières au gaz qui existaient à Chenôve et à Fontaine d'Ouche ne servent plus que d'appoint, en période hivernale. La chaufferie des Grésilles est chargée d'assurer l'approvisionnement du quartier en chaleur depuis sa construction dans les années 1960. Cette



ancienne chaufferie au fioul a basculé au bois en 2010, date à laquelle elle a été équipée d'une chaudière de 2 mégawatts ainsi que d'un système de cogénération.

Grâce à cet ensemble d'unités de production de chaleur verte, les habitants de la métropole se chauffent et chauffent leur eau de plus en plus grâce à des sources d'énergies renouvelables. La ville de Dijon, par exemple, a vu son mix énergétique évoluer fortement ces 10 dernières années : le fioul, qui représentait 17 % de la chaleur consommée, a quasiment disparu ; la part du gaz est passée de 46 à 31 %. Résultat : les rejets de gaz à effet de serre liés au patrimoine bâti municipal ont diminué de moitié entre 2010 et 2020.

Tri Apprendre et comprendre



Le rôle des 10 ambassadeurs du tri de Dijon métropole est d'informer et sensibiliser les habitants aux gestes quotidiens du tri ainsi qu'à leur impact positif sur notre environnement et de relayer les consignes sur le terrain, notamment dans les établissements scolaires du territoire.

e pot de yaourt : dans le bac à couvercle jaune à ma droite ou dans le bac à couvercle gris à ma gauche ? » « Jauuune ! », répondent en chœur les enfants. « Et le mouchoir en papier usagé ? » « Gris ! » Installés dans la bibliothèque, les élèves de CE1/CE2 de l'école Trémouille de Dijon sont incollables aux questions de Clémence, ambassadrice du tri. Sensibiliser les plus jeunes aux gestes de tri et à la réduction des déchets, c'est l'une des missions des 10 ambassadeurs du tri de Dijon métropole. Ils accompagnent plusieurs établissements dans leurs pratiques comme le Crous, les lycées, les écoles primaires et les crèches de la métropole. « Depuis le début de l'année, trier les déchets est désormais plus facile ! », rappelle Clémence, pot de yaourt à la main. « Tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton et tous les papiers doivent être déposés dans le bac jaune. »

4 293 élèves sensibilisés

Après ce petit quiz, Clémence présente et explique les différents dispositifs qui existent pour trier ses déchets dans la métropole à l'aide de grandes photos plastifiées : bulles à verre, bornes à vêtements, placettes de compostage partagé, bacs à piles... Et prend le temps de répondre à toutes leurs questions, ainsi qu'à celles de leurs professeures : « Et le bac à couvercle vert alors ? Et les coquilles d'œufs ? Et les ampoules ? Et les appareils électroniques ? Et le papier en petits morceaux ? » « J'ai appris à quelle poubelle correspondait chaque déchet et la différence entre un emballage et un récipient », réagit Lise. Marc-Ariel, quant à lui, a saisi l'importance du recyclage : « cela évite d'extraire de nouvelles matières premières dans la nature pour fabriquer des emballages, comme le sable pour le verre ». De son côté, Éleanor compte bien rappeler à sa maman « qui lave toujours son pot de yaourt avant de le jeter », que ce n'est pas la peine « et que ça gaspille beaucoup d'eau! ». Des petits ambassadeurs du tri qui deviendront grands.



Un doute?

L'application mobile « Mon service déchets » vous indique dans quel bac jeter vos déchets. Un code-barres est apposé sur votre emballage ? Scannez-le. S'il n'y a pas de code-barres, indiquez la nature de l'emballage dans la barre de recherche de l'application.



3 720

personnes ont été sensibilisées aux écogestes du quotidien

1003

interventions ont été réalisées en porte-à-porte, contribuant à la baisse du taux de refus des déchets recyclables.

98

animations ont été menées auprès des scolaires, soit 4293 élèves sensibilisés.

71%

des habitants de Dijon métropole estime que la collectivité met suffisamment les moyens pour limiter les déchets,

soit 5 points de plus que la moyenne nationale (Source : 4e baromètre Odoxa-Suez, novembre 2023).

Pas d'excuse!

Poubelle jaune ou grise? Déchetterie? Composteur? Ce n'est pas toujours facile de savoir ce qu'il faut faire. Accompagner et informer les habitants à la gestion des déchets est une priorité.

DANS LE BAC JAUNE OU EN BORNE À DÉCHETS RECYCLABLES

Tous les emballages et papiers se trient

En vrac, sans sac, vidés et égouttés

Emballages en cartons

Cartons présentés à plat, briques alimentaires, boîtes et suremballages (les gros cartons se déposent en déchetterie).









Tous les papiers

Journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, enveloppes et cahiers. Attention, les mouchoirs en papier, essuie-tout, nappes et serviettes jetables vont dans le bac gris des ordures ménagères.





DANS LES BORNES À VERRE

En vrac, vidés et égouttés

Emballages en verre

Pots, bouteilles et bocaux (la vaisselle et les verres cassés vont dans le bac gris), les ampoules vont quant à elles en déchetterie ou peuvent être déposées dans les bornes installées dans de nombreux magasins.









Emballages en métal

Boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes, aérosols, bouchons et couvercles, pots et tubes, sachets, capsules.



Emballages en plastique

Bouteilles, flacons, bidons, pots et tubes, barquettes, sacs, films et sachets, capsules.











DANS LE BAC GRIS OU EN BORNE À ORDURES MÉNAGÈRES

Dans des sacs fermés

Ordures ménagères

Déchets alimentaires, petits objets ou jouets cassés, brosses à dents, vaisselle ou verres cassés, litière d'animaux, lingettes, couches, mouchoirs en papier, essuie-tout, nappes et serviettes jetables.





monservice









Oue faire des déchets alimentaires?

Des composteurs collectifs sont installés dans la métropole. Si vous avez la chance d'avoir un jardin et de la place, Dijon métropole met à votre disposition deux modèles de composteur bois individuel contre une caution de 15 ou 20 euros selon la taille et le nombre souhaités.

Depuis le mois de mai, des bornes collectives de tri des déchets alimentaires sont déployées dans huit communes de la métropole. Les habitants peuvent y déposer les déchets de leur consommation alimentaire personnelle (épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs...). L'expérience doit s'élargir à toute la métropole en 2024.

A la déchetterie

Objets trop encombrants pour le bac gris ? Déchets verts ? Objets électriques ou électroniques horsservice, ? Jouets, habits ou petits meubles qui pourraient être utiles à d'autres ? Déchets dangereux ? Rendez-vous dans les cinq déchetteries de Dijon métropole, des maillons essentiels de la grande chaîne du recyclage de nos déchets -ou du réemploi de ceux-ci. Leur accès est gratuit et réservé aux particuliers à Chenôve, Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte et Quetigny. Les déchets déposés sont orientés vers les filières de recyclages spécialisées ; les objets en bon état sont récupérés par Emmaüs qui leur offre une seconde vie, les appareils électroménagers par Envie, qui les répare ou récupère des pièces détachées. En 2022, les déchetteries métropolitaines ont reçu plus d'un demi-million de visites pour plus de 34 000 tonnes de déchets déposés.

SANTÉ

Bien vieillir chez soi

Avec l'âge ou en raison d'un handicap, certains gestes deviennent parfois difficiles. Ils peuvent alors être facilités par des équipements ou des technologies. Les choisir, se les procurer, les financer et les prendre en main sont des étapes complexes auxquelles font face les personnes en perte d'autonomie. Pour les accompagner, la métropole participe au financement de la Technicothèque. Cet outil porté par le Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie, en partenariat avec VYV 3 Bourgogne et la Mutualité française Saône-et-Loire sera testé de janvier à octobre par 80 habitants de la métropole âgés de 60 ans* et plus.

La Technicothèque qu'est-ce que c'est?

Inspirée du programme d'attribution des aides techniques au Québec, la Technicothèque se développe dans les départements français depuis 2016 pour garantir l'accès et l'usage des aides sans discrimination sociale ou économique. Son objectif est de rendre accessibles les aides techniques aux habitants de la métropole en situation de perte d'autonomie ainsi qu'à leurs aidants dans tous les actes de la vie quotidienne comme se laver, se déplacer ou communiquer. Dijon métropole apporte un financement de 48 000 € à cette première Technicothèque métropolitaine.

En quoi consiste ce service?

L'aide apportée couvre aussi bien l'évaluation du besoin à domicile, le choix des aides techniques, l'assistance logistique ou encore l'accompagnement social, administratif et financier. Un ergothérapeute évalue les besoins à domicile, propose le matériel le plus adapté. Il accompagne les essais et la prise en main. Les aides techniques peuvent être une barre de lit, un lecteur de document, une chaise adaptée ou encore un téléphone à retour vocal.

Combien ça coûte?

La Technicothèque s'inspire du modèle du tiers-payant de la Sécurité sociale. Elle avance les fonds nécessaires à l'acquisition des équipements. Le bénéficiaire ne contribue qu'à hauteur d'un reste à charge de 20 à 180 euros, avec possibilité de paiement en plusieurs fois.

Que devient le matériel lorsque les bénéficiaires n'en ont plus besoin ?

La Technicothèque s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire. Quand l'aide technique n'est plus utilisée, elle est réemployée par le distributeur de matériel médical pour garantir son usage efficace et en toute sécurité!



centich.f

mutualite-71.fr/autonomie-a-domicile/ia-tech

*80 personnes âgées bénéficiaires de la Technicothèque seront identifiés par des travailleurs sociaux accompagnants les seniors sur le territoire métropolitain.



Prévenir la perte d'autonomie

En 2021, Dijon métropole a intégré la gouvernance de la Conférence départementale-métropolitaine des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. La collectivité pilote les actions de prévention en matière de logement, de mobilité, d'accès au sport et à la culture en partenariat avec les acteurs locaux des 23 communes. L'objectif est de mobiliser les ressources existantes et de les mettre au service de tous.

MOBILIER URBAIN

Réduire les nuisances visuelles

Dijon métropole renouvelle la gestion et l'exploitation du mobilier urbain à la société Clear Channel. Le nouveau contrat répond à la volonté de la collectivité de réduire la place de la publicité dans l'espace public.

'abus de publicité nuit gravement à la planète. Et ça, Dijon métropole l'a bien compris. Lors du conseil métropolitain du 28 septembre, les élus ont approuvé le nouveau contrat de gestion et d'exploitation du mobilier urbain pour les six prochaines années. Parmi les candidats en lice, c'est la société Clear Channel qui a remporté le contrat. Ce dernier concerne la modernisation, l'entretien et l'exploitation de 540 mobiliers



urbains publicitaires dans quatorze communes. Ambitieux et équilibré, il répond à la volonté forte de la collectivité de réduire la place de la publicité dans l'espace public, favorise la qualité paysagère et patrimoniale du territoire et s'engage résolument pour répondre aux enjeux des transitions écologique et énergétique. Il prévoit ainsi la diminution de 225 faces de publicité commerciale, soit plus d'un quart du nombre total des faces actuelles, qui seront dévolues à la collectivité pour la communication institutionnelle et culturelle en plus des 171 emplacements déjà affectés à cet usage auparavant.

Baisse drastique de la consommation d'énergie

D'ici les six prochains mois, les éclairages type « néons » seront remplacés par des Leds, ce qui divisera par cinq la consommation électrique. L'amélioration de la qualité paysagère passe par l'embellissement des mobiliers urbains. Le nouveau contrat d'exploitation prévoit également des travaux de peinture dès le mois de mars 2024. Les pièces usées ou abîmées seront remplacées pour toutes les structures.

C'est quoi le Règlement local de la publicité intercommunal?

Le règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) sert à réglementer la forme et l'implantation des dispositifs publicitaires (panneaux, enseignes et pré-enseignes) sur l'espace public et l'espace privé visible depuis l'espace public. Il découle de la loi Grenelle 2 de l'environnement de 2010 et toutes les intercommunalités françaises sont tenues d'en élaborer un. Il adapte ainsi la réglementation nationale existante au contexte local. Adopté en 2018 par Dijon métropole, c'est un document unique pour les 23 communes qui harmonise les règles sur notre territoire tout en respectant les spécificités et les identités des communes. Il vise à assurer la protection du cadre de vie et des paysages tout en permettant la liberté de l'affichage et l'attractivité des secteurs commerciaux.

2018

Après Bordeaux, Dijon métropole est la première collectivité à se doter d'un règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) contraignant pour les annonceurs.

8h

Dans la métropole, l'éclairage des publicités et des enseignes est interdit de 23h à 7h, soit 3 heures de plus que ce que prévoit la règle nationale. L'éclairage est toutefois maintenu dans les abribus desservis par le réseau Divia avant 7h et après 23h.

800 espaces publicitaires

ont été démontées depuis 2018, soit plus de deux panneaux sur trois. La surface totale des publicités commerciales a été divisée par quatre.

8 m²

C'est la taille maximale des panneaux publicitaires autorisés sur l'espace public métropolitain, soit 4 m² de moins que la règle nationale. Les formats de 12 m² restent autorisés dans les zones industrielles pour de l'affichage privé. Mais ils sont désormais exclus de l'espace public.

43%

Près de la moitié des abribus gérés par Dijon métropole sont dépourvus de publicité.

800 000 €

C'est le montant de la redevance versée chaque année par Clear Channel à la collectivité (contre 600 000 € auparavant).

VIE LOCALE

Citoyens et curieux

Depuis septembre, Dijon métropole propose aux habitants citoyens et curieux de visiter les équipements emblématiques de l'agglomération dijonnaise. Cette initiative, qui s'inscrit dans le Projet métropolitain 2022-2030, a pour but de mettre en lumière toutes les actions collectives contribuant à offrir aux habitants une haute qualité de services publics.

Ils ont fait un tour au Parc des expositions

« J'habite à Villefranche-sur-Saône mais je vais bientôt emménager à Dijon, je me suis dit que participer à ces rendez-vous me permettrait de découvrir plusieurs facettes de la ville », explique Claire. Jean-Pierre, 73 ans, a fait pour sa part le déplacement depuis Ahuy : « j'étais déjà venu pour la Foire, aujourd'hui je voulais voir l'évolution de la structure et rencontrer les équipes du nouveau gestionnaire ». Ce tour guidé l'a émerveillé : « C'est assez impressionnant de voir le bâtiment complètement vide. On prend conscience de la taille des halls ».











Ils ont exploré les coulisses du Zénith

Élodie, 40 ans, et son fils Erwan, 9 ans, ont visité le Zénith. « On connaissait déjà la grande scène, on voulait voir les coulisses et savoir comment ça fonctionne! », raconte Erwan. « On vient tous les ans en famille, notamment à Noël », poursuit Élodie. Cette matinée en dehors de leur commune, Brazey-en-Plaine, s'est révélée très formatrice à leurs yeux. « J'ai retenu que la scène s'agrandit ou se rapetisse grâce à des rideaux, en fonction du nombre de spectateurs », précise le jeune garçon. « Moi j'ai trouvé intéressantes les explications techniques par rapport au système de chauffage et de ventilation qui permettent des économies d'énergies », souligne sa maman.





Ils ont redécouvert la Piscine olympique

Les Dijonnais Thierry et Michelle ont profité de la venue de leurs amis grenoblois, Christian et Liliane, pour retourner dans un grand établissement où ils ne reviennent désormais que de temps en temps pour accompagner leurs petits-enfants et profiter de l'espace bien-être. « Je trouvais très intéressant de voir comment les nouvelles techniques en matière d'économie pouvaient être adaptées à des équipements nautiques de grande importance comme la Piscine olympique », explique Thierry. « C'est la première fois que je visite une piscine, je trouve intéressant de voir ce que l'on ne voit pas en tant qu'usagers », précise son amie Liliane. « Il y a de superbes installations ici, on a découvert un travail de conception et de recherche technique qui relève du génie », commente Christian.

Les prochaines* visites :

Le 13 janvier :

le nouveau centre de tri de Dijon métropole **Le 10 février** : les ateliers tram-bus André-Gervais

Le 9 mars : le centre de gestion connectée

de l'espace public OnDijon

Le 13 avril : la légumerie métropolitaine Le 4 mai : la station hydrogène nord couplée à l'unité de valorisation énergétique des déchets

ménagers

Le 8 juin : une balade découverte au cœur du renouveau du vignoble métropolitain Gratuit sur inscription via metropole-dijon.fr

* La visite de la station de traitement des eaux usées Eauvitale de Longvic a eu lieu le 9 décembre.

En direct de la métropole

Le budget 2024 est voté le jeudi 2l décembre. Il traduit la bonne santé financière de la métropole et poursuit des objectifs ambitieux. Après une période 2008-2014 marquée par la création de 2 lignes de tramway, projet d'ampleur budgétaire exceptionnelle, la période 2014-2019 avait été celle de la consolidation de la situation budgétaire de la métropole : renforcement de l'autofinancement (c'est-à-dire de la capacité à financer des actions), désendettement régulier et important. Puis en 2020, la crise du Covid a eu, à Dijon comme partout ailleurs, de fortes conséquences financières que la reprise économique qui a suivi, heureusement plus forte et rapide qu'attendue, a permis de relever. Aujourd'hui, la situation financière solide de la métropole lui permet, dans de bonnes conditions, d'assurer un haut niveau de service public au bénéfice des habitants. Et de faire face aux grands défis de l'urgence climatique.



4 priorités budgétaires

Le budget de la métropole est composé d'un budget général et de budgets annexes dont les mobilités, l'eau et l'assainissement sont les plus importants.



I. Le maintien d'un très haut niveau d'investissement

La métropole prévoit, en 2024, d'engager 100 millions d'euros de dépenses d'équipement. Un tel niveau est significatif d'une confiance en l'avenir et d'une volonté marquée de soutenir l'économie locale et l'emploi.



2. Une fiscalité inférieure à la moyenne nationale, et qui n'augmente pas

L'année 2024 est de nouveau marquée par une stabilité de l'ensemble des taux d'imposition de Dijon métropole.



3. Un autofinancement préservé

Un bon autofinancement permet de limiter le recours à l'emprunt. Il est significatif d'une situation budgétaire saine. D'environ 64 millions d'euros tous budgets confondus, l'autofinancement brut est un élément clé du budget qui détermine notre capacité à agir.



4. Un endettement contrôlé

En 2024 la métropole augmentera son endettement de 5 millions d'euros.

5 priorités d'actions



I. Investir pour l'avenir

Les investissements sont indispensables pour conduire les grands projets structurants de la métropole : production d'énergies renouvelables, modernisation du centre de tri, extension du réseau de transport en site propre, aménagements de nouvelles voies cyclables.



2. Accélérer la transition écologique

- Production et recours croissant aux énergies renouvelables (projet hydrogène, rénovation de l'unité de valorisation énergétique)
- Réduction des coûts de l'éclairage public avec l'installation de 3000 points Led supplémentaires
- Mise en place la collecte de déchets alimentaires sur toute la métropole
- Développement des modes de déplacement actifs
- Gestion durable de l'eau
- Amplification du programme « ProDij-Dijon, alimentation durable 2030 en augmentant la capacité de production de la légumerie
- Rénovation thermique des logements



3. Renforcer les liens avec les habitants

- Multiplication des travaux de voirie et des actions de propreté sur la voie publique
- Développement de l'application OnDijon



4. Favoriser le développement économique et d'enseignement supérieur

- Accueil de nouveaux établissements d'enseignement supérieur
- Déploiement de la nouvelle agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest
- Soutien à l'économie locale via un pacte territorial de réussite de l'achat public qui prévoit que 50% des marchés publics sont confiés à des TPE-PME locales



5. Soutenir les plus fragiles

- · Augmentation du nombre de Points d'accès aux droits
- Accompagnement la jeunesse avec le fonds d'aide aux Jeunes (FAJ)
- Prévention de la perte d'autonomie



Toutes les informations sont à retrouver sur metropole-dijon.fr

NUMÉROS UTILES

NOWILITOO OTILLO	
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Divia - Transports	03 80 29 29
Odivea - Eau	
	0977 408 463
Déchets	
Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Déchetterie de Chenôve	03 80 58 87 32
Déchetterie de Dijon	03 80 23 94 94
Déchetterie de Longvic	03 80 68 03 91
Déchetterie de Marsannay-la-Côte	06 77 12 63 12
Déchetterie de Quetigny	03 80 71 03 13
Social	
Points d'accès aux droits CCAS métropol	
Crématorium	03 80 63 85 67
Cimetière métropolitain	03 80 50 36 36
Urbanisme	
Permis de construire, déclaration de trav	
metropole-dijon.fr/services-et-missions	
Rénovations énergétiques	03 80 48 89 89
On Dijon	0 800 213 000
Application mobile gratuite	
Piscines	
Olympique	01 87 21 54 60
Carrousel	03 45 58 26 68
Grésilles	03 80 48 88 00
Fontaine d'Ouche	03 80 48 88 01
Chenôve	03 80 51 55 06
Chevigny-Saint-Sauveur	03 80 43 60 41
Spectacles	
Zénith	03 80 72 21 21
Le Cèdre	03 80 51 56 25
L'Écrin	03 80 44 60 93
Office de tourisme	03 80 44 44
Urgences	
Sourds et malentendants	114
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 2I	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	II5
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

François REBSAMEN, président de Dijon métropole, Dijon

LES VICE-PRÉSIDENTS

Pierre PRIBETICH, Actes administratifs, éco-habitat, urbanisme, PLUi-HD, relations contractuelles avec la Région, fonds européens, *Dijon*; Thierry FALCONNET, Renouvellement urbain, mobilités, transports, *Chenôve*; Nathalie KOENDERS, Déplacements doux, plan vélo, Capitale verte européenne, relations avec le Département, *Dijon*; Rémi DETANG, Réseau routier métropolitain, voirie, personnel, affaires foncières, Établissement public foncier local des collectivités de Côte-d'Or, *Quetigny*; Sladana ZIVKOVIC, Tourisme, relations internationales, export, *Dijon*; Jean-François DODET, Biodiversité, qualité de l'air, plan bruit, *Saint-Apollinaire*; Françoise TENENBAUM, Solidarité, politiques sociales, santé, *Dijon*; Jean-Patrick MASSON, Transition écologique, déchets, énergies renouvelables, *Dijon*; François DESEILLE, Patrimoine bâti et complexe funéraire, *Dijon*; Dominique GRIMPRET, Relations intra-métropolitaines, *Ahuy*; Danielle JUBAN, Développement économique, attractivité, foires et salons, *Dijon*; Jean-Claude GIRARD, Finances, *Ouges*; Claire TOMASELLI, Équipements sportifs, relations avec les clubs professionnels, *Dijon*; Philippe LEMANCEAU, Transition alimentaire, plan alimentaire territorial, projet TIGA, restauration collective, *Dijon*; Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, PME, start-up, recherche, transferts de technologies, *Dijon*; Christine MARTIN, Culture et coordination des politiques culturelles, *Dijon*; Antoine HOAREAU, Eau et assainissement, prospective territoriale, *Dijon*; Nicolas BOURNY, Alliance des territoires, *Magny-sur-Tille*; Céline TONOT, Commande publique, commission d'appels d'offres, *Longvic*; Nadjoua BELHADEF, Prévention de la délinquance et conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, *Dijon*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DÉLÉGUÉS

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Logement, politique de la ville, Dijon; Océane GODARD, Emploi, insertion, économie sociale et solidaire, Dijon; Hamid EL HASSOUNI, Information et participation citoyenne, vie étudiante, Dijon; Laurent GOBET, Services de proximité aux usagers et à la mutualisation, Fénay; Denis HAMEAU, Smart City, OnDijon, enseignement supérieur, université, Dijon; Karine HUON-SAVINA, Équipement sportifs et relations avec les clubs professionnels, Dijon; Dominique MARTIN-GENDRE, Aménagements de voirie, gestion de proximité de l'espace public et des transports, Dijon; Ludmila MONTEIRO, Réseaux de chaleur, en l'absence de Monsieur Jean-Patrick Masson, Vice-Président, Dijon; Brigitte POPARD, Handicap, accessibilité, Chenôve; Guillaume RUET, Gens du voyage, Chevigny-Saint-Sauveur; Nicolas SCHOUTITH, Tourisme sportif et tourisme fluvial, Bretenière; Jean-Michel VERPILLOT, Agriculture péri-urbaine, renaissance du vignoble, Marsannay-la-Côte

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Patrick AUDARD, Chenôve; Christophe AVENA, Dijon; Kildine BATAILLE, Dijon; Patrick BAUDEMENT, Perrigny-lès-Dijon; Monique BAYARD, Plombières-lès-Dijon; Dominique BEGIN-CLAUDET, Daix; Philippe BELLEVILLE, Sennecey-lès-Dijon; Christophe BERTHIER, Dijon; Emmanuel BICHOT, Dijon; Laurent BOURGUIGNAT, Dijon; Noëlle CAMBILLARD, Talant; Jacques CARRELET DE LOISY, Hauteville-lès-Dijon; Patrick CHAPUIS, Fontaine-lès-Dijon; Patrick CHAPUIS, Fontaine-lès-Dijon; Patrick CHAPUIS, Fontaine-lès-Dijon; Patrick CHAPUIS, Fontaine-lès-Dijon; Gaston FOUCHERES, Fontaine-lès-Dijon; Cyril GAUCHER, Talant; Laurence GERBET, Dijon; Bruno DAVID, Dijon; Jean DUBUET, Flavignerot; Gaston FOUCHERES, Fontaine-lès-Dijon; Cyril GAUCHER, Talant; Laurence GERBET, Dijon; Jean-Marc GONÇALVES, Longvic; Frédéric GOULIER, Saint-Apollinaire; Catherine GOZZI, Quetigny; Stéphanie GRAYOT-DIRX, Talant; Adrien GUENÉ, Talant; David HAEGY, Dijon; Gérard HERRMANN, Corcelles-les-Monts; Caroline JACQUEMARD, Dijon; Léo LACHAMBRE, Chenôve; Samuel LONCHAMPT, Chevigny-Saint-Sauveur; Marien LOVICHI, Dijon; Georges MEZUI, Dijon; Stéphanie MODDE, Dijon; Jean-Philippe MOREL, Dijon; Olivier MULLER, Dijon; Massar N'DIAYE, Dijon; Catherine PAGEAUX, Marsannay-la-Côte; Isabelle PASTEUR, Quetigny; Anne PERRIN-LOUVRIER, Fontaine-lès-Dijon; Bénédicte PERSON-PICARD, Chevigny-Saint-Sauveur; Lydie PFANDER-MENY, Dijon; Céline RABUT, Saint-Apollinaire; Didier RELOT, Neuilly-Crimolois; Céline RENAUD, Dijon; Jean-Marc RETY, Longvic; Lionel SANCHEZ, Bressey-sur-Tille; Philippe SCHMITT, Quetigny; Stéphanie VACHEROT, Dijon; Catherine VICTOR, Chevigny-Saint-Sauveur; Claire VUILLEMIN, Dijon; Hana WALIDI-ALAOUI, Chenôve; Stéphanie VACHEROT, Dijon; Catherine VICTOR, Chevigny-Saint-Sauveur; Claire VUILLEMIN, Dijon; Hana WALIDI-ALAOUI, Chenôve; Stéphanie VACHEROT, Dijon; Talant

EXPRESSIONS POLITIOUES

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024. Au Conseil de Métropole, nous continuons à porter la voix de la droite et du centre, avec persévérance, fidèles à nos convictions. Nous critiquons le PLUI-HD et son urbanisme agressif. Ils ont un impact environnemental néfaste sur nos communes et nos quartiers. Nous regrettons le manque de prise en compte des enjeux de sécurité par l'exécutif en place, alors que la montée des violences est le problème croissant des grandes villes. Le drame de la rue Blanqui l'a hélas confirmé fin novembre. Nous nous opposons à l'augmentation des tarifs de stationnement, au véhicule Lapi « la sulfateuse à PV », qui contrôle automatiquement les véhicules garés dans les rues, et à la suppression du bordereau sur le pare-brise pour signaler une infraction. Nous ne voulons pas des brigades « Quali'tri » qui pourront bientôt fouiller vos poubelles pour juger la qualité de votre tri. Tout cela va dans le sens de la contrainte, alors qu'il faudrait au contraire faciliter votre vie quotidienne. Nous avons une autre vision de la Métropole, que nous voulons plus sûre, dynamique sur le plan économique, et soucieuse de la qualité de vie de chacun de ses habitants.

Groupe de la droite, du centre et des indépendants Dijon Métropole Autrement

Laurent BOURGUIGNAT, président, Céline RENAUD

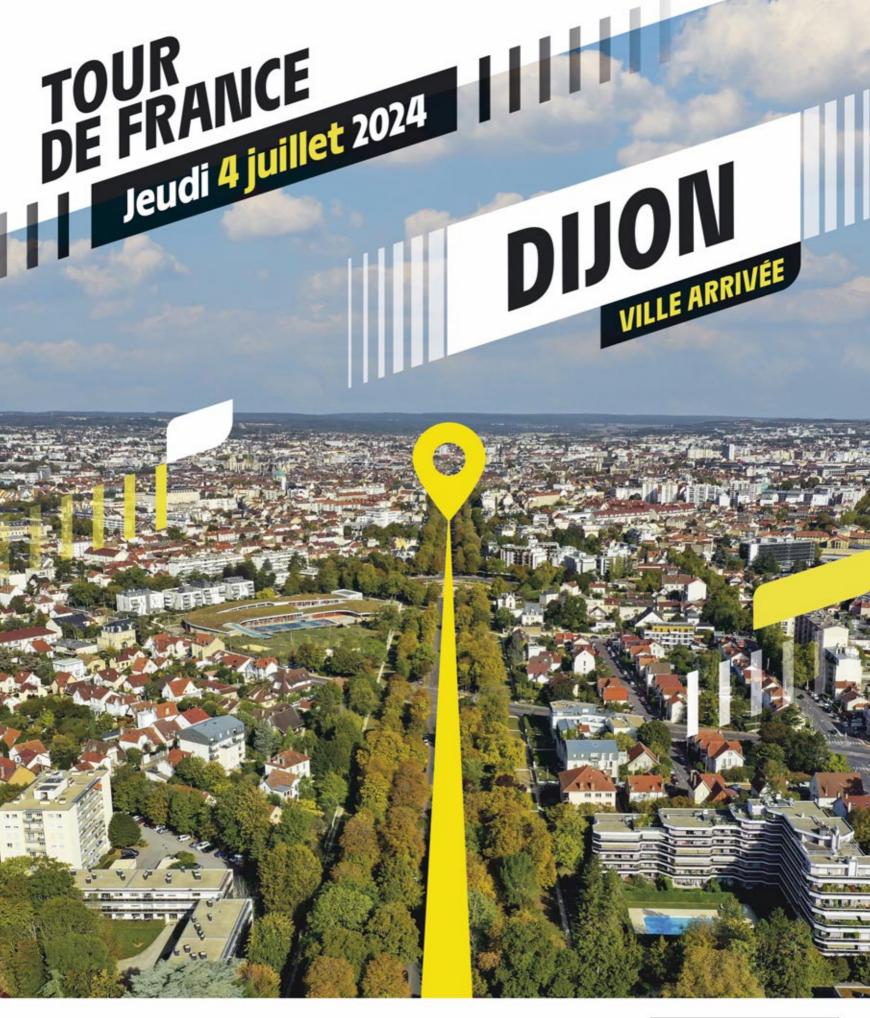
43, rue Parmentier, 21000 Dijon – 03 80 23 88 71 – contact@dijon-autrement.fr

Après la hausse des impôts imposée en 2022, nous restons attentifs à la modération fiscale et au bon emploi des ressources. Du côté des recettes, nous constatons le dynamisme du versement mobilité, avec un produit de 70 M€ en 2023. Faut-il dans ces conditions augmenter encore son taux, qui a déjà doublé avec l'arrivée du tramway ? Celles du stationnement payant en surface explosent, avec l'extension continue des zones payantes, des tarifs élevés et un contrôle draconien. Ne confondons pas régulation du stationnement et racket de l'automobiliste ! Du côté des dépenses, le projet de bus et camions-poubelles à l'hydrogène et celui de gestion connectée de l'espace public « On Dijon » appellent toujours les mêmes réserves de notre part, avec un coût exorbitant par rapport aux avantages attendus. Nous demandons en revanche le réexamen du nouveau réseau de bus, des études pour décongestionner la rocade et le respect des règles par les vélos et trottinettes. Si un effort est annoncé en 2024 pour la voirie, le retard accumulé est énorme. La rénovation énergétique du parc privé et la résorption des logements insalubres sont négligées. La police métropolitaine des transports, pourtant indispensable, est sans cesse renvoyée à plus tard.

Groupe Agir pour Dijon métropole

Emmanuel BICHOT, président, Laurence GERBET

44 rue Condorcet, 21000 Dijon - agirpourdijon@gmail.com - 03 80 46 55 86 - agirpourdijon.fr





NOUVELLE EXPOSITION

22 DÉC. 2023 06 JAN. 2025



ETSION ALLAIT AURESTO?





